

Lise Combiér (ENSSIB) et Morgane Milhat (CNSMD de Lyon)

De la formation à la recherche documentaire au concept de « Music information literacy » :
quel est le rôle des bibliothécaires dans la formation à la recherche artistique ?

Notre intervention se propose d'interroger la place de la maîtrise de l'information (« information literacy ») dans la formation à la recherche intégrée aux cursus d'études supérieures musicales en se plaçant du point de vue des bibliothécaires dont les qualifications portent notamment sur les sciences de l'information.

S'il est généralement entendu que la recherche artistique au sens large est nécessaire à la création et à l'interprétation musicale, la définition et la place même de la recherche au sens institutionnel du terme, la recherche en arts, n'est pas encore unanimement acceptée par la communauté enseignante et étudiante dans les conservatoires et pose également parfois question à la communauté universitaire.

La recherche a néanmoins fait son entrée institutionnelle dans les conservatoires suite à l'adoption, à la fin des années 2000, du schéma Licence-Master-Doctorat lui-même issu de la Déclaration de Bologne visant à harmoniser l'enseignement supérieur européen. Cette réforme de l'enseignement supérieur mettait également l'accent sur la nécessaire formation des étudiants à « l'apprentissage des méthodes de travail universitaire » et à « l'utilisation des ressources documentaires ». Ces aptitudes, qu'on pourrait aujourd'hui appeler compétences informationnelles (de l'anglais « information literacy »), ont été définies en 2015 par l'Association of College & Research Libraries comme des compétences englobant « de manière intégrée la recherche éclairée et réflexive d'information, la compréhension des procédés grâce auxquels l'information est produite et mise en valeur, l'utilisation de l'information pour générer de nouveaux savoirs et la participation éthique à des communautés d'apprentissage ».

La maîtrise de ces compétences par les étudiant·es en enseignement supérieur est aujourd'hui indispensable pour garantir leur réussite académique, mais également pour leur future carrière. En effet, dans un contexte où l'information est pléthorique (on parle même d'infobésité) et où une simple recherche sur un moteur de recherche retourne des milliers de réponses, il devient de plus en plus nécessaire d'être en capacité d'évaluer et de sélectionner les sources pertinentes pour sa recherche, compétences non seulement nécessaires à tout·e étudiant·e, mais également à tout·e citoyen·ne.

En 2005, un document portant sur la formation aux compétences informationnelles dans le contexte de l'enseignement musical a été publié par la *Music Library Association*. Ce texte reprend les compétences que doit développer l'étudiant·e grâce à l'« Information Literacy » et propose des exemples d'application de la formation à la recherche en musique. Son objectif est d'accompagner les bibliothécaires-formateurs et de permettre une plus grande complémentarité entre la maîtrise des compétences informationnelles et l'enseignement supérieur musical.

Or, le fait qu'il n'existe pas de documentation équivalente sur le sujet en France nous semble révélateur d'un manque de formalisation de la nécessaire collaboration entre

bibliothécaires musicaux et enseignant-es de conservatoires, alors que depuis les années 90 les bibliothèques françaises, en particulier universitaires, sont très investies sur ces questions.

Et pourtant, la formation à la recherche documentaire et à la maîtrise de l'information est pratiquée dans une grande majorité des établissements d'enseignements supérieurs de la musique et les bibliothécaires y participent largement, comme nous l'illustrerons avec la présentation des résultats de l'enquête menée par Lise Combier dans le cadre de son mémoire de fin d'études auprès des responsables de bibliothèques d'établissements d'enseignement supérieur artistique (CNSMD, CRR, Pôles supérieurs, département de musicologie, CEFEDM, etc.).

À partir des résultats de cette enquête, nous formulerons quelques propositions afin d'intégrer davantage la formation à la recherche documentaire au sein des cursus, de favoriser la collaboration des professionnels de la documentation avec les équipes enseignantes, et enfin d'encourager la communication entre professionnels des bibliothèques des grandes écoles de musique et le partage d'expériences en vue d'enrichir la réflexion sur la formation à la recherche musicale.

Abromeit, K. A. (Éd.). (2018). *Ideas, strategies, and scenarios in music information literacy*. Music Library Association : co-published by A-R Editions, Inc.

Christensen, B., Connor, E., & Ritter, M. (Éds.).(2018). *Information literacy in music : An instructor's companion*. Co-published by MLA, Music Library Association and A-R Editions, Inc.

Music Library Association (MLA). 2005. *MLA Information Literacy Instructional Objectives for Undergraduate Music Students*. *Bibliographic Instruction Subcommittee of the Music Library Association*.

Lise Combier a soutenu, dans le cadre de son Master 2 « Politique des bibliothèques et de la documentation » à l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (ENSSIB), en septembre 2020, un mémoire intitulé « La formation à la recherche artistique en bibliothèque d'enseignement supérieur de la musique » sous la direction de Morgane Milhat. Après une licence en musicologie (Université Sophia-Antipolis) et un Master 1 en musicologie fondamentale et appliquée (Université Lyon 2), elle s'est tournée vers la carrière des bibliothèques. Parallèlement à ces études, elle est actuellement en classe préparatoire à l'enseignement supérieur de la musique au Conservatoire de Musique et de Danse Edgard Varèse (Mâcon).

Morgane Milhat, archiviste-paléographe et conservatrice des bibliothèques, est responsable de la Médiathèque Nadia Boulanger du Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon (CNSMDL) depuis 2017. Elle a auparavant été chargée d'activités didactiques au département de l'Orientation et de la recherche bibliographique (BnF), ainsi que chargée des collections tibétaines à la Bibliothèque universitaire des langues et civilisation (Bulac), postes dans lesquels elle a conçu des ateliers de formation aux ressources documentaires. Au CNSMDL, elle a développé avec son équipe des propositions de médiation et de formation aux ressources documentaires et aux outils de la recherche. En 2019, elle est intervenue au

congrès de l'ACIM sur le thème «La formation des usagers à la médiathèque Nadia Boulanger ».